

Presse Nationale

> Politique



Janvier 2017-Janvier 2020/ Amadou Gon Coulibaly : 3 ans de primature, 3 ans de succès

Le Chef du gouvernement, Amadou Gon Coulibaly a prouvé à l'opinion que l'on pouvait compter sur lui dans la gestion des affaires de l'Etat, aux côtés du Président Alassane Ouattara. La preuve, dès sa nomination en janvier 2017, pendant que les revendications de certains militaires et fonctionnaires d'Etat battaient leur plein, il a démontré son savoir-faire. Amadou Gon Coulibaly et son équipe ont décanter bien des situations.

> Economie



En prélude au Sommet Afrique-France 2020 : Amichia annonce des réflexions sur les villes durables

En prélude au sommet Afrique-France 2020, prévu du 4 au 6 juin 2020, à Bordeaux, en France, le ministère de la Ville organisera, du 27 au 28 février prochain à Abidjan-Cocody, les « Rencontres d'Abidjan sur les villes durables » (RAVD). Lors du lancement officiel de cet événement, le lundi 13 janvier 2020, à la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) au Plateau, le ministre de la Ville, François Albert Amichia, a planté le décor de ces rencontres. Selon lui, elles permettront de proposer des réponses innovantes en faveur du développement de territoires durables, à travers la construction et la synergie des acteurs comme une nécessité absolue, et qui veut trouver dans le secteur privé, les partenaires et le savoir-faire.

> Société



Des magasins ravagés par un incendie à Tiassalé

Deux magasins construits en matériaux de fortune au marché de nuit de Tiassalé ont été ravagés hier, lundi 13 janvier 2020 par un incendie. L'incendie s'est déclenché peu après 9 heures dans l'un des magasins qui sert d'atelier de couture et s'est propagé dans le second qui sert de commerce. Il a fallu la promptitude et la détermination des jeunes accourus de toutes parts pour circonscrire les flammes et éviter ainsi qu'elles se propagent aux habitations et commerces mitoyens, jusqu'à ce que les pompiers arrivent pour totalement maîtriser le feu. Le préfet Jules Gouessé et le maire Assalé Tiemoko Antoine se sont rendus sur place pour apporter leur compassion aux victimes.



CHU d'Angré : 23 696 patients reçus en 2019

Dans le but de se rendre compte du fonctionnement effectif des différents services du Centre hospitalier et universitaire (CHU) d'Angré, dans la commune de Cocody, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouélé, y a effectué une visite hier lundi 13 janvier 2020. A ce jour, tous les services sont fonctionnels à 100 %. «En 2018, ce sont au total 8 592 patients qui ont été traités. En 2019, ce sont 23 696 patients qui ont reçu des soins, soit une hausse de 152%», a révélé le directeur général qui entend faire de l'établissement sanitaire qu'il dirige, un centre de référence, d'excellence et de qualité, au regard du volume d'activités qui a presque quadruplé.



Bruno Nabagné Koné (ministre de la Construction) dément : « le site du 43ème BIMA n'a pas été vendu »

L'information selon laquelle la Côte d'Ivoire aurait vendu le site du 43ème BIMA (Bataillon d'infanterie marine) à la France est un véritable canular. Publiée sur les réseaux sociaux, elle a été démentie hier par le ministre de la Construction et de l'Urbanisme, Bruno Nabagne Koné, lors de son grand oral de la tribune du

quotidien « Le Patriote ». « L'Etat de Côte d'Ivoire est le propriétaire du site du 43ème BIMA tel que cela est indiqué dans le livre foncier », a-t-il insisté en brandissant le document à partir de son portable. Dans cette veine, Bruno Koné a battu en brèche les écrits du bimensuel « La Lettre du continent » selon lesquels les Forces françaises de Côte d'Ivoire installées à Port Bouët se sont opposées à la construction d'un échangeur au niveau du carrefour « Akwaba ».



Renouvellement des CNI, identification : Sidiki Diakité installe le Conseil de surveillance de l'ONECI

Le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Sidiki Diakité a procédé hier à son cabinet au Plateau, à l'installation du Conseil de surveillance de l'Office national de l'état-civil et de l'identification (ONECI). Composé de 13 personnes issues des différents ministères, le dit conseil est présidé par l'inspecteur général de Police, Djah Blé Joseph. Une prise de fonction qui constitue une « étape décisive » dans le processus de mise en œuvre de la « vaste » réforme du système de l'état-civil et de l'identification de la Côte d'Ivoire, que conduit aujourd'hui l'ONECI, a révélé le ministre Sidiki Diakité.



Soins de santé au CHU d'Angré : Tous les services de santé désormais disponibles

Inauguré le 17 décembre 2017 par le Président Alassane Ouattara, le CHU d'Angré rencontrait des difficultés pour fonctionner normalement. C'est désormais un vieux souvenir, puisque depuis le 4 novembre 2019, tous les services sont opérationnels. C'est ce que Dr Aka Aouélé Eugène, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique est allé constater avec ses collaborateurs, le lundi 13 janvier 2020. Il a pu constater sur place, les activités médicales, médico-techniques, des urgences et du bloc obstétrical, l'hospitalisation. Cela a nécessité la somme de 6, 8 milliards de FCFA pour la réhabilitation et l'équipement. Bref, tout fonctionne correctement.

> Culture



La dépouille de Wattao à Abidjan aujourd'hui

De source proche d'Ivoire Sépulture (IVOSEP), la dépouille de l'ex-colonel major Issiaka Ouattara alias Wattao arrive aujourd'hui.

Vu sur le Net

> Politique



Hommage : Gagnoa reconnaissant à Ouattara pour la loi d'amnistie ayant gracié 800 prisonniers de la crise post-électorale

Les populations de Gagnoa ont exprimé, le dimanche 12 janvier 2020 à Gagnoa, au Satde Biaka Boda, leur gratitude au Président de la République Alassane Ouattara pour la Loi d'amnistie d'août 2018, ayant permis la libération de 800 prisonniers de la crise post-électorale. Par la voix de leur porte-parole, Joseph Gadj, elles ont rendu hommage au Président Alassane Ouattara, pour les actions développement réalisées en leur faveur. Joseph Gadj a également exprimé l'engagement de la Région du Gôh à promouvoir la paix aux côtés du Président Alassane Ouattara.

> Economie



Atelier sur les opérations non-souveraines de la BAD : le ministre Souleymane Diarrassouba rappelle l'engagement de l'Etat à faire du secteur privé le partenaire pour le développement

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a procédé, le lundi 13 janvier 2020 au Plateau, à l'ouverture de l'atelier de dissémination de la Politique sur les opérations non-souveraines du Groupe de la Banque africaine de Développement (BAD). A l'occasion, il a rappelé l'engagement de l'Etat de Côte d'Ivoire à continuer de faire du secteur privé le partenaire privilégié pour le développement économique et social du pays. Le ministre Souleymane Diarrassouba a ajouté que cette initiative de la BAD qui vise à accélérer la croissance économique, à travers notamment la mobilisation de fonds pour le secteur privé, contribuera à la transformation économique et au développement durable dans les pays membres régionaux. (Source : Ministère)

Air Côte d'Ivoire: un plan de compétitivité pour la compagnie

Air Côte d'Ivoire va bénéficier d'un plan d'optimisation de la compétitivité mis en place par le gouvernement. Le porte-parole du gouvernement précise cependant que la compagnie aérienne n'est pas en crise. Bien au contraire, l'intérêt est de «renforcer le dynamisme» de la compagnie. L'Etat veut ainsi «soutenir la rentabilité et garantir la pérennité de la compagnie nationale qui contribue fortement à la dynamique de l'activité aéroportuaire locale», a indiqué Sidi Touré, au terme du Conseil des ministres mercredi, sans donner de détails sur ledit plan.

> Société



Lutte contre la pauvreté : La ministre Mariatou Koné lance la Chaîne nationale de solidarité

La ministre en charge de la Solidarité et de Lutte contre la Pauvreté, Mariatou Koné, a procédé, hier 13 janvier 2020, à Abidjan-Plateau, au lancement de la Chaîne nationale de solidarité. Cette initiative vise à mobiliser des ressources additionnelles auprès des personnes morales et physiques en vue de réaliser davantage de projets au profit des personnes vulnérables. Ces ressources additionnelles permettront au Fonds national de la Solidarité (FNS) de réaliser plus d'actions dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, de la construction d'infrastructures socio-communautaires de base.



Électricité : le Premier Ministre lance les travaux d'extension pour 8 000 ménages de Gagnoa

Le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a procédé le 12 janvier 2020 à Gagnoa, au lancement du projet d'extension de l'électricité dans le quartier de Gnimonnédou au profit de 8 000 familles. Cet ouvrage permettra à 8000 foyers de la commune de Gagnoa d'avoir accès à l'électricité. L'objectif, en 2020, étant l'électrification de l'ensemble des villages de la région du Gôh, dont 47 villages dans le département de Oumé et 206 dans le département de Gagnoa.

Agence de Presse

> Economie



Le ministre de la Sécurité réceptionne des véhicules offerts à la police de l'Agnéby-Tiassa

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Général Vagondo Diomandé, a réceptionné lundi à Agboville, trois véhicules de type pick up offerts par le député d'Agboville, Adama Bictogo, au nom des élus et cadres de la région, en appui aux capacités opérationnelles des commissariats de Tiassalé, Sikensi et Agboville dans la région de l'Agnéby-Tiassa. Profitant de l'occasion, Adama Bictogo a pris le ferme engagement et fait la promesse de construire ou de réhabiliter des hôpitaux et des commissariats de police.



Le Japon et la Côte d'Ivoire signent un accord pour la promotion et la protection des investissements

Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh a procédé, lundi, à la signature d'un protocole d'accord avec le gouvernement du Japon par l'entremise de son ambassadeur, Hideaki Kuramitsu, pour la promotion et la protection des investissements. « Ce présent accord vise à promouvoir les investissements entre nos deux pays, à travers, la protection des droits des investisseurs par la réalisation d'un traitement équitable et la transparence », a souligné l'ambassadeur. Satisfait de l'excellence des relations entre son pays et la Côte d'Ivoire ces dernières années, le diplomate Hideaki Kuramitsu a salué les efforts des parties prenantes pour la conclusion et la signature de ce nouvel accord.



Financement du secteur privé : la BAD ne peut investir plus de 33% dans les projets

« Quand vous présentez un projet à la banque (BAD), si elle trouve que le projet est viable, elle dit qu'elle ne pourra le financer qu'à hauteur de 33%, ce qui suppose qu'on attend de vous promoteur du projet d'amener au moins 20 ou 25% du financement ». Amadou Souley, chef de division au département des services légaux-secteur privé de la Banque africaine de Développement (BAD), a donné cette information, lundi, lors d'un panel, à l'occasion d'un atelier de dissémination de la politique sur les opérations non souveraines de la BAD, devant des acteurs du monde économique, des diplomates et des organisations socio-professionnelles.



Plus de 4,5 tonnes de médicaments prohibés et de cannabis détruits à Man

La direction régionale de la Police anti-drogue et des stupéfiants de Man a procédé lundi à l'incinération de 4,5 tonnes de cannabis, de produits pharmaceutiques de qualité inférieure ainsi que des cigarettes prohibées, le tout estimé à plus de 450 millions de francs CFA. Il s'agit de 4,2 tonnes de médicaments de qualité inférieure, 396 kilogrammes de cigarette estampillées vente en Guinée et 25 kilogrammes de cannabis, a indiqué en présence des autorités administratives, judiciaires et politiques de la ville, le directeur de la cellule antidrogue de Man, le capitaine major Diomandé Bouaké.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.